

INFOS DISTRICT

Journal d'information du District d'Arthez-de-Bearn

N° 9

2^{ème} TRIMESTRE 1999

SOMMAIRE

◆ P.1 - EDITORIAL ◆

◆ P.2 - COMPTE ADMINISTRATIF 1998 ◆

◆ P 3 - PORTES OUVERTES MAISON DE RETRAITE "LE TEMPLE" ◆

◆ P 4 - PORTAGE DE REPAS A DOMICILE ◆

◆ P 4 - L'EMPLOI PARTAGÉ ◆

◆ ANNEXE : "RECENSEMENT PORTAGE DE REPAS A DOMICILE" ◆



EDITORIAL

Dans trois mois environ, les travaux de construction de la Maison de Retraite "Le Temple", établissement habilité à l'aide sociale, seront achevés. Il restera ensuite à faire fonctionner cette structure qui permettra à ceux qui ne peuvent plus rester chez eux car leur maintien à domicile n'est plus possible, de bénéficier de ses services.

Dans l'état actuel d'avancement des travaux, il a paru intéressant de vous apporter quelques précisions sur cette réalisation, répondant ainsi à vos éventuelles interrogations. De plus certaines affirmations tendancieuses et fallacieuses circulent toujours. Nous souhaitons, grâce à ce numéro et aux précisions qui y figurent répondre à tous ces bruits. En tous les cas, nous sommes tous à votre disposition pour vous fournir tous les éclaircissements souhaités.

Monsieur André CAISSA et les membres de la Commission qui, au sein du District, sont les responsables du projet de la Maison de Retraite ont voulu aller plus loin. Ils proposent deux journées "Portes ouvertes" les 24 et 25 avril 1999. Il vous sera possible de venir visiter cette construction ainsi qu'une chambre témoin complètement aménagée.

Ce numéro vous présente également le Compte Administratif 1998. Il s'agit là du document comptable qui montre le résultat de toutes les recettes et toutes les dépenses de l'année. Il traduit le fonctionnement et les investissements du District pour l'année écoulée.

Un prochain numéro vous présentera le Budget de 1999 qui reflétera la politique que le District va conduire durant les 12 prochains mois. D'ores et déjà, je peux vous dire que les taux des quatre taxes n'augmenteront pas.

En tous les cas, je suis sûr que la Maison de Retraite "Le Temple", réalisation majeure du District qui ne grève pas les impôts perçus par la collectivité et qui ne fait pas appel au pacte de solidarité signé avec le District de LACQ, permettra à ceux qui auront fait le choix d'y résider, de bénéficier des services d'une structure de qualité, répondant dans tous les domaines à leur attente, quelles que soient leurs ressources.

Docteur Léon COSTEDOAT
Président du District d'ARTHEZ-DE-BEARN

Directeur de Publication : Docteur Léon COSTEDOAT - DISTRICT D'ARTHEZ DE BEARN

- 26, rue du Bourdalat - 64370 ARTHEZ DE BEARN - ☎ & 📠 05.59.67.49.10

Dépôt Légal n° 96-36 du 12 juin 1996

COMPTE ADMINISTRATIF 1998

| LIBELLÉS | REALISÉ | |
|--|-----------|------------------------|
| | Dépenses | Recettes |
| Section fonctionnement | | |
| Budget principal | 3 358 800 | 4 018 049 |
| (1) Résultat reporté N-1 | | Excédent 143 497 |
| (2) Résultat N (R-D) | | Excédent 659 249 |
| Résultat fonctionnement 1998 (1) + (2) | | Excédent 802 746 |
| Section investissement | | |
| Budget principal | 5 781 902 | 7 199 461 |
| (2) Résultat reporté N-1 | | (b) Déficit 514 106 |
| (2) Résultat N (R-D) | | (a) Excédent 1 417 559 |
| Résultat investissement 1998 (a)-(b)-(c) | | Excédent 323 625 |



INVESTISSEMENT 1998

Voici la liste des travaux effectués par le DISTRICT D'ARTHEZ-DE-BEARN
durant l'année 1998

| | | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------|-----------|
| CENTRE DE SECOURS | 40 000 F | ECOLE D'ARGAGNON | 143 390 F |
| REHABILITATION DECHARGE ARTHEZ | 100 000 F | ECOLE D'ARTHEZ | 106 260 F |
| MAISON DE RETRAITE | 4 422 593 F | ECOLE DE BOUMOURT | 37 412 F |
| MATERIEL DE BUREAU | 60 000 F | ECOLE DE CASTILLON | 10 733 F |
| DECHETTERIE | 180 416 F | ECOLE DE DOAZON | 6 657 F |
| LOCAUX SOINS A DOMICILE | 33 600 F | ECOLE D'HAGETAUBIN | 11 926 F |
| ACHATS DE CONTAINERS | 20 000 F | ECOLE DE LABEYRIE | 14 577 F |
| PROJET VAL DE LEIRE | 40 000 F | ECOLE DE SAINT-MEDARD | 22 649 F |
| TRAVAUX SUR L'AUBIN A LACADEE | 41 986 F | EQUIPEMENT ECOLES DU DISTRICT | 100 000 F |

En aides au financement de tous ces investissements, le District d'Arthez a obtenu des subventions dont voici les montants :



| | |
|------------------|-------------|
| ETAT | 282 407 F |
| CONSEIL REGIONAL | 533 600 F |
| CONSEIL GENERAL | 780 000 F |
| ADEME | 130 416 F |
| DISTRICT DE LACQ | 1 296 546 F |

Pour la construction de la Maison de Retraite, le District a emprunté 3 000 000 F, en 1998, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

MAISON DE RETRAITE "LE TEMPLE" À ARTHEZ-DE-BÉARN

JOURNÉES PORTES OUVERTES
24 ET 25 AVRIL 1999

ACCUEIL DU PUBLIC

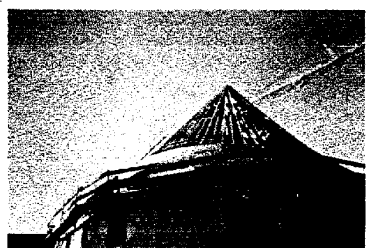
• **SAMEDI 24 AVRIL**
de 10 H à 13 H
de 15 H à 18 H

• **DIMANCHE 25 AVRIL**
DE 10 H à 13 H

CHAMBRE TÉMOIN

VISITES

- présentation d'une chambre-témoin
- visite du rez-de-chaussée et du 1er étage
- renseignements



Dans le salon, présentation du programme de la Maison de Retraite

- ☞ les plans des quatre niveaux
- ☞ améliorer le lien social :

- ▼ portage de repas à domicile
- ▼ accueil temporaire
- ▼ accueil de jour
- ▼ soins à domicile

- ☞ 10 mois de chantier : reportage photographique sur les différentes étapes de la construction
- ☞ le plan de financement
- ☞ préservation du patrimoine : historique et restauration du Temple

EXPOSITION

RENSEIGNEMENTS

- ⊙ ouverture prévue à partir 1^{er} août 1999
- ⊙ réservations
- ⊙ prix de journée
- ⊙ habilitation à l'aide sociale
- ⊙ aide personnalisée au logement (A.P.L.)
- ⊙ prestations personnalisées

Le Docteur Léon COSTEDOAT, président, les élus et le personnel du District d'ARTHEZ-DE-BÉARN seront heureux de vous accueillir les 24 et 25 avril, pour vous présenter la Maison de Retraite et les services de proximité qui lui sont associés et répondre aux renseignements que vous souhaiteriez obtenir.

INVITATION

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



A compter du 1^{er} janvier 2000, le DISTRICT D'ARTHEZ DE BEARN met en place le service du portage de repas à domicile, sur les 12 communes : Argagnon, Arnos, Arthez-de-Béarn, Boumourt, Casteide-Candau, Castillon d'Arthez, Doazon, Hagetaubin, Labeyrie, Lacadée, Mesplède, Saint-Médard.

Ce service concerne les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes handicapées.

Le service du portage de repas à domicile fonctionnera tous les jours, y compris le *samedi et le dimanche*.

Les repas seront fabriqués et conditionnés à la cuisine de la Maison de Retraite et ils seront livrés en liaison chaude.

Si vous souhaitez utiliser ce service, ayez l'amabilité de remplir la feuille jointe dans le présent bulletin et de le retourner au DISTRICT D'ARTHEZ-DE-BEARN avant le 01 juin 1999.

En attendant le 1^{er} janvier 2000, si certaines personnes souhaitent recevoir leur repas à domicile, du lundi au vendredi, le CCAS d'ARTHEZ-DE-BEARN peut satisfaire les besoins. Renseignements à la Mairie d'ARTHEZ au 05.59.67.70.52.

Le District d'Arthez, Zone d'expérimentation de "l'emploi partagé"



Depuis novembre dernier, le District d'Arthez-de-Béarn fait partie d'une expérimentation européenne, portée au niveau départemental par la FD CUMA des P.A. (Fédération Départementale de Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole des Pyrénées-Atlantiques) et développée dans les cantons d'ARTHEZ, d'ORTHEZ de LAGOR et de MONEIN. D'une durée de trois ans, le projet veut favoriser l'accès des divers secteurs d'activités (agriculture, artisanat, commerce, PME, PMI) et des collectivités locales à des solutions d'emploi partagé.

Ces nouvelles formules d'emplois donnent la possibilité aux employeurs de se regrouper pour engager des salariés dont ils répartissent le coût et le temps de travail selon leurs besoins : ils bénéficient par ce moyen d'une main d'œuvre qualifiée disponible et fidélisée. Les salariés embauchés ont pour leur part accès à de réels postes à temps complet avec un seul contrat de travail. Ils valorisent ainsi leurs compétences et enrichissent leur expérience auprès de leurs différents employeurs.

Ce projet « Emploi et Territoire » a généré localement un premier réseau de partenaires réunis en comité de pilotage. Il associe les élus, les Districts de ARTHEZ-DE-BEARN, LACQ, LAGOR, MONEIN, la Communauté de Commune d'ORTHEZ, le Syndicat Mixte du P.C.D. LACQ-ORTHEZ, les organismes institutionnels et associatifs intervenant sur les problématiques de l'emploi, les chambres consulaires et les relais techniques du secteur du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture ainsi que des organismes de formation.

Le projet se donne pour objectif d'informer les employeurs et candidats potentiels de l'existence de ce type de solutions et des moyens de les mettre en œuvre. Dans cette perspective, des recensements des besoins de main d'œuvre avec les outils adaptés doivent être engagés dans les différents secteurs. Parallèlement, des partenariats sont en cours d'élaboration pour développer un projet professionnel « à temps partagé ».

Lors d'un prochain bulletin du District d'Arthez-de-Béarn, nous vous présenterons les actions et les témoignages d'expériences locales.

N'hésitez donc pas à contacter :

☞ Dominique ANOUILH, animatrice du projet aux coordonnées suivantes :

Projet « Emplois & Territoires » FD CUMA des Pyrénées-Atlantiques.

124, boulevard Tourasse, 64078 PAU Cédex - Tél : 06.07.80.52.05 ou 05.59.80.70.06 - Fax : 05.59.02.47.46

☞ Jean-Louis LAFITTAU Tél. 05.59.81.42.05 & Bernard GAYE Tél. 05.59.67.78.26

Délégués du District d'Arthez-de-Béarn

